

TEMPLOUX

== *infos* ==

10 JUIN

BBQ DE LA
CONFRERIE

12 JUIN

AUTOCOLLANT
BROCANTE

18 JUIN

FETE DES COUPLES
JUBILAIRES

24 JUIN

V. ANTOINE &
D. VERNIMMEN

2 JUIL

STE WIVINNE

La vie paroissiale en juin



☛ **Dimanche 4 juin** : messe à 10 heures 30

Intentions: les défunts des familles Dejardin, Wième, Thonet et Neu - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya - Pol Baldewyns - Luc Vansimaëys - la famille Poncin-Paillet - Elvire Pichon - les familles Virlée-Paquet et Paquet-Feraille.

☛ **Dimanche 11 juin** : messe à 10 heures 30.

Intentions: Odette Lemineur, Marcel Malotaux, les familles Lemineur-Guyette, Malotaux-Booms - Pierre Denorme, Anne-Marie Denorme, les défunts des familles Denorme-Van Belleghem-Baes - Marcel et Firmin Vranckx et la famille - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Louis Paquay, Maria Malburny et Fernand Pirard, la famille Pirard-Malburny et Marie-Anne Croonenborghs - Hilaire Delvaux, Marie-Thérèse Hypacie, Philippe et Anne-Marie Delvaux - Jules Vause, ses parents, ses sœurs et la famille Vranckx.

☛ **Dimanche 18 juin** : messe à 10 heures 30

Intentions: les familles Ripet-Lacroix-Brunato et Fantin - Gilbert Knoden et les défunts de la famille Knoden-Bomboir - Marie-Louise Collignon et Albert Rouart - Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Jacques Humblet - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller.

☛ **Dimanche 25 juin** : messe à 10 heures 30

Intentions: Emile et Joséphine Derese-Dujardin et familles - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudy - la famille Vansimaëys-Franken - Jules Bernard, Marie-Thérèse Paquet et Jean-Marie Bernard - la famille Poncin-Paillet - Marie-Madeleine et Anne-Marie Allard.

Communions, professions de foi et confirmations

Le dimanche 30 avril 2023, à l'église de Temploux, cinq enfants ont professé leur foi et reçu le sacrement de confirmation : Nicola Amoroso, Florine Haulotte, Manon Laroche, Maëlle Mignolet, Sacha Remy. Nous leur souhaitons de devenir toujours plus disciples missionnaires dans la joie et la force de l'Esprit Saint.

Le dimanche 28 mai 2023, dix jeunes ont communiqué pour la première fois : Thomas Bado, Corentin Barette, Julia Bernard, Arthur Bughin, Louise De Doncker, Anaé Colinet, Élise et Bastien Goblet, Eléna Heeman, Mathilde Tréfois. Nous partageons leur joie et leur souhaitons de poursuivre ce chemin et de vivre toujours plus dans l'amitié avec le Seigneur Jésus.

 Claire Delacollette

Infirmière à domicile Zoé Bauvin 0473 / 67 55 54



AGIR ENSEMBLE POUR VOTRE SANTÉ



JUIN

- ☆ **dimanche 10 juin** : barbecue de la Confrérie des fabricants de vins de fruits ◆ p. 10
- ☆ **lundi 12 juin** : démarrage du concours " autocollant brocante " ◆ p. 20
- ☆ **dimanche 18 juin** : banquet annuel des seniors et fête des jubilaires ◆ p. 16
- ☆ **samedi 24 juin** : Vincent Antoine et Denis Vernimmen au P'tit Cabaret ◆ p. 18
- ☆ **mardi 27 juin** à 18 heures: Conseil communal à Namur
- ☆ **dimanche 2 juillet** : fête à Sainte Wivinne ◆ p. 10

A JETER

ramassage papiers :
mardis 12 et 26 juin

ramassage PMC :
mardis 5 et 19 juin

AOÛT

- ☆ **19 & 20 août**
44^e brocante de Temploux
permanences les mercredi et vendredi de 17h30 à 19h00 dans les locaux à côté de la salle St-Hilaire - tél. 081 567317
brocante @temploux.be
www.temploux.be

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212 à Suarlée
tél. et fax 081 / 56.81.01
gsm 0475 / 58.71.57
remacleremy@gmail.com
www.remyremacle.be

**Pour la conception,
la réalisation et l'entretien
de tous vos aménagements
extérieurs**



*Abattages,
élagages dangereux,
tailles, terrassements,
bordures, allées,
pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures.*



DEVIS GRATUIT

Temploux

Elections et conseils communaux depuis 1830

Ce chapitre concerne les scrutins communaux d'octobre 1854 à mai 1875.

Avant de revenir sur les scrutins communaux, nous vous proposons quelques statistiques datant de cette époque.

Etat-civil 1843 ¹

- ♦ Toutes les naissances sont légitimes : 26 garçons et 25 filles ; aucun enfant mort-né et aucun jumeau.
- ♦ 32 décès sont enregistrés : 9 masculins et 12 féminins parmi les enfants et célibataires, 1 femme mariée, 5 veufs et 5 veuves.
- ♦ 9 mariages sont célébrés et aucun divorce n'est enregistré.
- ♦ 8 personnes s'établissent à Temploux et 5 quittent le village.
- ♦ 16 miliciens sont inscrits.

Etat-civil 1844 ²

- ♦ Toutes les naissances sont légitimes : 19 garçons et 31 filles ; aucun enfant mort-né et aucun jumeau.
- ♦ 20 décès sont enregistrés : 3 masculins et 3 féminins parmi les enfants et célibataires, 5 hommes et 6 femmes mariés, 2 veufs et 1 veuve.
- ♦ 17 mariages sont célébrés et aucun divorce n'est enregistré.
- ♦ 7 personnes s'établissent à Temploux et 7 quittent le village.
- ♦ 16 miliciens sont inscrits.

Les habitants au 31 décembre 1866 ³

- ♦ Il y a 1.600 habitants : 772 hommes et 828 femmes. 640 hommes et 688 femmes sont nés dans la commune ; 132 hommes et 140 femmes sont nés dans une autre commune. Une femme est née en France et une autre aux Pays-Bas.
- ♦ On compte 344 maisons (337 habitées et 7 non habitées) et 337 ménages.

Il n'y a pas de maison communale à Temploux. Depuis 1830, le Conseil se réunit dans une maison particulière. Dans la période qui nous occupe, c'est Jean-Baptiste Bovy qui habite sur la place qui l'accueille même s'il n'est plus conseiller communal depuis 1854.

Le Procès-Verbal de la séance du 19 décembre 1873 stipule « Le Conseil s'est réuni chez le Sieur Bovy Jean-Baptiste, lieu ordinaire des séances communales ».

De même, il n'y a pas d'endroit officiel pour célébrer les mariages. En séance du 24 juillet 1871, le Conseil constate qu'il est impossible en attendant la création d'une salle communale, de les célébrer autre part que dans le cabaret de l'employé de l'état-civil.

1) Mouvement de l'Etat Civil pendant l'année 1843 - Ministère de l'Intérieur, Bruxelles, 1844.

2) Mouvement de l'Etat Civil pendant l'année 1844 - Ministère de l'Intérieur, Bruxelles, 1845.

3) Population par commune, par arrondissement et par province – recensement général du 31 décembre 1866, Bruxelles, 1869

1869

Lors des élections du 26 octobre 1869, il fallait remplacer 4 conseillers. Jean-Louis Rosart et Jacques Wilmet sont réélus ; Charles MacKintosh et Joseph Delchevalerie sont les deux nouveaux conseillers.

Le Conseil se compose alors de :

Jean-Louis Rosart, bourgmestre, **Eugène Defoux** et **Prosper Toisoul**, échevins, Edouard Thirifay, Edouard Ripet, Barthélemy Lenoir, Jacques Wilmet, Charles MacKintosh et Joseph Delchevalerie.

1872

Contrairement à l'habitude qui veut que les élections soient organisées en octobre, elles ont lieu cette année le 1^{er} juillet 1872. Cette fois, c'est l'ensemble du Conseil qu'il fallait renouveler. C'est Barthélemy Lenoir et Edouard Ripet qui en font les frais :

Jean-Louis Rosart, bourgmestre, **Eugène Defoux** et **Prosper Toisoul**, échevins, Edouard Thirifay, Charles MacKintosh, Jacques Wilmet, Joseph Delchevalerie, Pierre Delchevalerie et Victor Art.

Théodore Motus est toujours secrétaire communal mais en août 1873, vu la multiplicité de ses occupations, il demande au Conseil de lui adjoindre Melchior Lombet qui s'occupera spécialement avec lui et sous sa responsabilité des écritures administratives. Le Conseil accepte mais ce sera aux frais de Monsieur Motus !

Le 18 février 1874, Le Conseil constate un problème de vérification de la caisse du Receveur communal, Albert Leborgne. Trois conseillers démissionnent : Charles MacKintosh, Joseph Delchevalerie et Victor Art. A plusieurs reprises, ils avaient déjà montré leur désaccord sur plusieurs décisions prises par leurs collègues. Un commissaire spécial est désigné pour vérifier cette caisse ; il n'y découvre rien d'anormal.

En mars 1875, les trois conseillers ne sont toujours pas remplacés. Quelques électeurs envoient une pétition au Gouverneur pour que la Députation Permanente ordonne une élection. Le Conseil « fait observer à Monsieur le Gouverneur que cette requête est considérée comme peu sérieuse attendu qu'elle n'a réuni pour cosignataires que des cabaretiers intéressés aux allures et aux menées électorales et aux dépenses qui en résultent habituellement ».

Le 6 avril 1875, on déplore le décès de l'échevin Eugène Defoux.

1875

Des élections sont finalement organisées le 13 mai 1875 pour remplacer quatre conseillers. Ils sont installés le 25 juin 1875 et le 22 juillet, Edouard Thirifay prête serment d'échevin. Nous n'avons pas trouvé de renseignement sur ce nouveau membre du collège si ce n'est qu'il est né à Temploux le 4 janvier 1813.

Le Conseil est donc à nouveau au complet à quatre mois des élections suivantes en octobre :

Jean-Louis Rosart, bourgmestre, **Prosper Toisoul** et **Edouard Thirifay**, échevins, Jacques Wilmet, Pierre Delchevalerie, Emile Visart de Bocarmé, Nicolas Delchevalerie, Louis Salmon et Hubert Lombet.

Décisions 1870 – 1875

- ▶ Comme signalé dans le précédent chapitre paru dans notre n° 412, les discussions se poursuivent sur la construction d'écoles pour les filles et les garçons ⁴.
- ▶ Durant cette période, de nombreux particuliers demandent secours au Conseil. Ces aides sont accordées en argent (5 ou 10 frs par mois ou 50 centimes par jour) ou en nature (des sacs de pommes de terre et des mannes de chauffage ou encore un ou deux pains par semaine).
- ▶ **Le budget de la Commune de Temploux (1875)** ⁵

Recettes ordinaires

	Francs
■ Produits de rentes sur l'État, sur les établissements publics et sur les particuliers, intérêts de fonds placés...	36
■ Location d'immeubles	2.036
■ Revenus de fondations, donations et legs applicables à l'instruction publique	50
■ Part contributive du bureau de bienfaisance dans les frais de l'instruction gratuite des enfants pauvres qui fréquentent l'école primaire	166
■ Rétributions scolaires perçues au profit de la commune et payées par les élèves admis dans l'enseignement primaire ou moyen	428
■ Subsides de la Province et de l'État pour les annuel ordinaire de l'instruction publique	5.095
■ Impôts	1.057
■ Quote-part dans le fonds communal institué par l'article 2 de la loi du 18 juillet 1860 abolissant les octrois communaux ⁶	3.295
■ Produits des centimes spéciaux et des prestations en nature réduites en argent ⁷	2.294
<i>Total des recettes ordinaires :</i>	14.457

Recettes extraordinaires : néant.

Dépenses ordinaires

■ Traitements des bourgmestre et échevins et du personnel communal	1.636
■ Loyers et frais d'entretien des bâtiments communaux	163
■ Secours aux hospices et bureaux de bienfaisance	110

4) Voir notre série sur l'enseignement à Temploux, particulièrement le n° 366 de février 2019

5) Bulletin de la Commission Centrale de Statistique - Ministère de l'Intérieur, Bruxelles, 1883.

6) Taxe qui était perçue à l'entrée d'une ville sur certaines denrées.

7) L'entretien des chemins vicinaux sont à charge des communes qui ont souvent des difficultés à assumer cette mission ; c'est pourquoi la loi du 10 avril 1841 impose aux habitants une sorte de contribution au travail qu'il est plus facile d'acquitter pour certains habitants qu'une contribution en argent. En fonction de ses revenus, chaque chef de famille (peu importe l'âge, le sexe et l'état de validité) doit prêter une ou deux journées de travail. De plus, chaque cheval, bête de somme, de trait ou de selle devront être mis à disposition pour deux journées de travail avec bien sûr conducteur et moyen de transport. Le prix de la journée de travail est évalué par la loi. Pour ceux qui en ont les moyens, ces prestations en nature peuvent être réduites en argent.

Suite en p. 8 ▶



S.R.L.

Romain FOHAL

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
PHOTOVOLTAÏQUE
ÉLECTRICITÉ**

0473-224 152

DÉPANNAGE • INSTALLATION • ENTRETIEN • ETUDE



Maisons à ossature bois
Extensions - Lodges - Carports
Terrasses - Pool houses
Bardages...

Morgan MASSART
Construction bois

✉ info@morganmassart.be

☎ +32 460 94 34 30

📍 Comognes de Temploux, 12
5020 TEMPOUX

▪ Secours à d'autres établissements de charité, entretien des aliénés, des aveugles et sourds-muets, des reclus aux dépôts de mendicité ⁸ et des enfants trouvés	925
▪ Enseignement primaire	8.237
▪ Indemnité de logement et supplément de traitement aux ministres des cultes	200
▪ Entretien de la voirie et des chemins vicinaux	427
▪ Entretien des rivières - éclairage des rues et places publiques	110
▪ Frais relatifs à la salubrité locale (enlèvement des boues et immondices, assainissement des maisons ouvrières, etc.)	16
▪ Encouragements pour les lettres, les sciences et les arts	120
▪ Autres dépenses ordinaires	3.009
<i>Total des dépenses ordinaires :</i>	14.953
 <i>Dépenses extraordinaires :</i>	
▪ Déficit des exercices antérieurs	171
Déficit 1875	667

À suivre.

8) Les dépôts de mendicité étaient des établissements destinés à l'internement des individus condamnés pour mendicité ou vagabondage, ces établissements recevaient également ceux qui se présentaient volontairement munis de l'autorisation du collège des bourgmestres et échevins de leur ville ou village. Ces dépôts avaient un caractère mixte, à la fois établissement pénitentiaire et institution de bienfaisance. Ces lieux étaient financés en partie par les Communes.



Photo : Katalin de Fays

Une Ascension ensoleillée

Plus de 1000 marcheurs ont arpenté les rues et sentiers de Temploux et des environs lors de la onzième marche *Adeps* du 18 mai. Chacune et chacun ont pu apprécier les différents circuits préparés par nos spécialistes.

Le lendemain, c'est de nouveau sous le soleil que les Temploutois sont venus prendre l'apéro ...qui s'est prolongé jusqu'aux petites heures.

Notre comité remercie vivement tous les bénévoles qui ont mis la main à la pâte et participé au succès de ces deux journées et donne déjà rendez vous pour la **kermesse Saint-Hilaire** des 8, 9 et 10 septembre.

 *Le comité de l'ASBL Saint-Hilaire*

LINDA FLORENT

Pédicure médicale
Se rend à domicile
0494 98 87 79



TMO

Travaux Massart Olivier

Entretiens de parcs et jardins
Aménagements extérieurs
Prestation technique

0479/80.82.19
olimassart@hotmail.com
TVA 0824.911.655

Devis gratuit

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

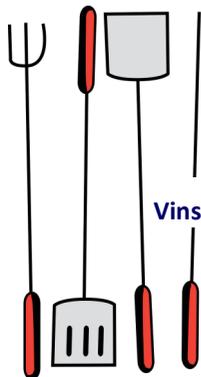
ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

La Confrérie templouoise des fabricants de vins de fruits

vous invite



le samedi 10 juin 2023 à 17 heures
son 24e barbecue qui aura lieu à la salle Saint Hilaire

Au menu

Apéritif, saucisse, brochette, pilon de poulet, crudités, dessert.

Vins et eaux fournis par la confrérie (autres boissons à prix démocratiques)

Le prix est fixé à 28 €

Enfant de moins de 12 ans : 14 €

À verser au compte confrérie BE78.0016.68932486

Inscription au plus tard le 6 juin 2022

par Email : vindefruit@temploux.be ou chez Marc Montfort 081/569096.

Le paiement confirme la réservation.

Afin de limiter le travail des bénévoles,

il vous est demandé de vous munir de votre assiette et de vos couverts

Les verres seront fournis par la confrérie

Le quartier Ste Wivine et l'association
"Patrimoine et Chapelles" vous invitent à la

FÊTE
à SAINTE
WIVINE
le dimanche
2 JUILLET

*A 10 heures 30,
messe en plein air devant
la chapelle Sainte-Wivine.*

*A 11 heures 30, apéritif gratuit
et fête des couples jubilaires
de 2023.*

*Cette année, cet apéritif
ne sera pas suivi du barbecue
traditionnel.*



Aristo

Atelier d'Architectes

071/4.356.27 - 04.86/4.118.27
www.aristo-architectes.be



Le Salon de Coiffure **FABIENNE**

4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux - Parking aisé

Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

Pas de carte bancaire



Pour vous faire coiffer **tout en sécurité**,
le salon est équipé d'un purificateur d'air
antivirus et bactéries fiable à 99,9 %
(appareil type marque Beghelli)

ouvert tous les jours
sur rendez-vous





Enfants Adultes

AQUAGYM/FITNESS

MARDI 11H.

JEUDI 21H.

VENDREDI 14H15, 15H.

AQUABIKE

LUNDI 21H.

MERCREDI 9H, 11H, 21H.

JEUDI 10H, 11H.

VENDREDI 9H, 10H, 19H, 20H.

SAMEDI 11H.

DIMANCHE 10H, 11H.

NOS DERNIERS
COURS DISPONIBLES
! GO GO GO !

ENFANT COLLECTIF

DE 2.5 À 4 ANS

LUNDI 17H, 17H30, 18H.

SAMEDI 13H30, 14H.



PLUS D'INFOS

CONTACT@AQUADREAM-TEMPLOUX.BE
WWW.AQUADREAM-TEMPLOUX.BE



Nos 5 stages d'été en petit train-touristique



PSYCHOMOTRICITÉ & NATURE (2,5 À 5 ANS)*



Activités sur les animaux, éveil à la nature, activités "bricolage", jeux de psychomotricité ...



PISCINE & NATURE (5 À 13 ANS)*



Activités aquatiques, activités sur les animaux, éveil à la nature, activités "bricolage", jeux intérieurs / extérieurs, activités "top chef"...

MULTISPORT & NATURE (5 À 13 ANS)*

Multisports, activités sur les animaux, éveil à la nature, activités "bricolage", activités "top chef" ...

**Sous réserve du nombre de participants*



ÉQUITATION (5 À 15 ANS)*



Cours d'équitation, initiation à l'art du spectacle équestre, activités sur les animaux, éveil à la nature ...

→ APPRENTISSAGE INTENSIF DE LA NAGE (À P.4 ANS)*



20 minutes en individuel pendant 5 jours consécutifs pour apprendre ou perfectionner la nage de votre enfant. Créneau entre 16h20 et 18h20

Prix :

- "Psychomotricité & nature" et "Piscine & nature" 40€ / 1 jour - 79€ / 2 jours - 117€ / 3 jours - 154€ / 4 jours - 165€ / 5 jours*
- "Multisport & nature" 95€ la semaine*
- "Équitation" 165€ la semaine*
- "Intensif" 110€ la semaine

*Forfait de 5€ à ajouter pour la garderie.



Réservations :

WWW.AQUADREAM-TEMPLoux.BE



Où :

Rue Saint-Fargeau-Ponthierry, 15 - 5020 Temploux
CONTACT@AQUADREAM-TEMPLoux.BE



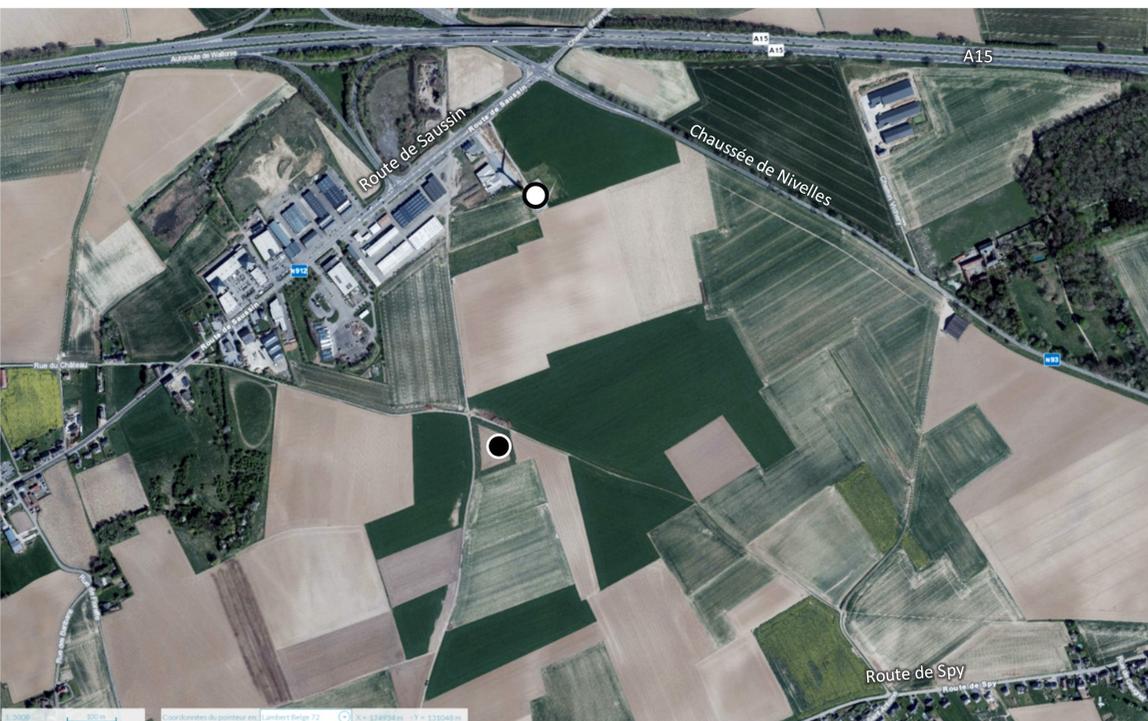


Une seconde éolienne à Temploux ?

Le 16 mai, s'est tenue la réunion d'information préalable à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement. L'objet de cette réunion est la demande par la coopérative Eole-lien d'un permis unique de classe 1 en vue de l'implantation et de l'exploitation, en extension de son éolienne déjà existante, d'une nouvelle éolienne. Cette réunion était présidée par Charlotte Mouget, première échevine en charge de la transition écologique

Les représentants de la coopérative **EOLE-LIEN** ont d'abord rappelé leurs objectifs. Leur première éolienne (● sur la carte ci-dessous) est en service depuis juillet 2021 ; d'une hauteur de 150 mètres (126m de diamètre) et d'une puissance de 3 MW, elle a produit en 23 mois 13.320 MWh ! Un chiffre impressionnant qui témoigne de toute la pertinence du site choisi pour développer ce projet. Par année, elle produit de l'électricité pour environ 1.985 ménages. Cette première expérience est largement concluante en termes de retombées économiques et environnementales positives.

A proximité de l'éolienne déjà en place au croisement de la route de Saussin et de la chaussée de Nivelles, EOLE-LIEN souhaite en exploiter une seconde (● sur la carte ci-dessous). Elle serait d'une hauteur de 180 à 200 mètres maximum (diamètre de 138m) pour une puissance de 4,2 MW. La production estimée est de 9.500 MWh/an, soit une production d'électricité pour environ 2.715 ménages/an.



Au travers de ce second projet éolien, la coopérative locale a l'ambition d'aller plus loin dans ses actions en faveur du climat et, concrètement, de proposer à ses coopérateurs une électricité moins chère auprès de COCITER ¹ (fournisseur d'électricité 100% renouvelable).

L'**étude d'incidences** sur l'environnement a déjà été lancée. Elle a pour but de déterminer les effets du projet sur l'environnement : l'énergie et le climat, l'environnement sonore, l'ombrage, le paysage et le patrimoine, le milieu biologique, la sécurité des infrastructures et de l'espace aérien et l'étude des risques par rapport aux entreprises.

Le public présent à la réunion a pu formuler ses **questions et préoccupations**. Un habitant de la rue Visart de Bocarmé s'inquiète du phénomène d'ombre mouvante : quand le soleil brille à travers les pales en mouvement de l'éolienne, cela crée une ombre mobile qui peut causer une gêne à l'intérieur des habitations. Un habitant de Spy est préoccupé par la plus grande proximité de cette deuxième éolienne par rapport aux habitations. Eole-Lien l'a rassuré, les distances légales sont scrupuleusement respectées.

Pour l'aérodrome, ce projet est très inquiétant. Les avions tractant les planeurs et ceux du Paraclub sortent dans la direction de l'implantation prévue pour cette seconde éolienne. Cette sortie sera complètement bouchée. Si les avions doivent choisir une autre trajectoire, il y aura un impact plus important pour le village en matière de bruit et de sécurité. De plus, cette zone de champs permet aux avions de se poser en cas de problèmes.

Suite à cette remarque, d'autres personnes se demandent si d'autres endroits d'implantation ne sont pas envisageables. EOLE-LIEN répond qu'il a maximisé ce qui était réaliste et pertinent à développer sur le site de Temploux en tenant compte de toutes les contraintes connues. Sur l'autre côté de la route de Saussin, il y a déjà plusieurs éoliennes et il n'y a plus d'espace disponible. La coopérative temploutoise pourrait chercher des terrains ailleurs même si son but n'est pas de construire cinq ou dix éoliennes.

Enfin, un autre participant à cette réunion déplore que les éoliennes se situant aux abords du carrefour de Saussin aient un look différent. Même si l'étude d'incidences tient compte de la « cohérence » avec les éoliennes existantes, on constate que les modèles évoluent ; la première éolienne temploutoise n'est déjà plus construite.

La population avait 15 jours (jusqu'au 31 mai) pour adresser ses questions, remarques, suggestions et alternatives par courrier au collège communal de Namur avec copie au porteur de projet. Ensuite, le dossier poursuivra son (long) parcours légal et administratif.



1) Les producteurs de COCITER sont des coopératives citoyennes situées en Wallonie. www.cociter.be

**LA SALLE
SAINT-HILAIRE**

renseignements et réservations
0472/03.87.35

INVITATION

Les Seniors de Temploux sont heureux de vous inviter à leur banquet annuel qui se tiendra le dimanche 18 juin 2023 à 12H30 à la Salle Saint-Hilaire.

Nous y accueillerons les jubilaires de notre village, ainsi que ceux de Suarlée.

Voici ce que nous vous proposons de déguster avec nous :

Bulles apéritives et leurs mises en bouche

++++++

Velouté de chou-fleur au curry léger

++++++

Filet de rouget, risotto aux pointes de Malines

++++++

L'amertume en fraîcheur, rhum caribéen, menthe verte

++++++

Tournedos de Pietrain, sauce crémeuse aux échalotes, légumes du marché et pommes grenailles

++++++

Soupe de fruits rouges, lissée à la vanille

++++++

La tasse de moka

Prix : 45 €/personne

Pour les enfants (au prix de 15 €) :

Croquettes au fromage ++++ Boulettes sauce tomate ++++ Glace

... et une petite surprise !

Pour des raisons pratiques, les participants sont attendus à 12H30 précises

Réservations auprès de André Vranckx au 0497/45 89 60

au plus tard pour le 10 juin 2023.

Le paiement (valant confirmation) est à effectuer sur le compte BE06 7512 0505 6222 des Seniors de Temploux

La cérémonie officielle avec la Ville de Namur se tiendra à 11 h à l'ancienne salle de gym.

Un pré-apéritif sera organisé pour les édiles communaux, les couples jubilaires fêtés et les accompagnants.

LES JUBILAIRES 2023



65 ans de mariage

▶ Renée Leurquin et Guy Beaufay, chemin des merisiers, 15



60 ans de mariage

▶ Jacqueline Gosse et Marcel Hougardy, rue Bois de Boquet 10



50 ans de mariage

▶ Chantal Vanwildemeerscjh et Pierre Ledent, rue de Geugnet 2

▶ Thérèse Vandermoten et Jean-Pierre Lapaille, Comognes de Temploux 16

▶ Chantal Bauthier et Marc Montfort, rue des Blanchisseries 9

▶ Myriam Parvais et Jean-Claude Rubay, rue Ste-Wivinne 18

▶ Chantal Clairembourg et Jean-Marie Allard, Grande sambresse, 39

Nouveau ! Une boîte à livres



Vous le savez, l'antenne temploutoise de la bibliothèque communale est fermée depuis plusieurs années et le bibliobus a cessé ses activités depuis quelques mois.

Jean-Jacques Roman a eu l'idée de construire une boîte à livres qu'il va fixer sur le mur de la maison des associations (près de la salle Saint-Hilaire). Des habitants bénévoles de Temploux lui ont fourni le matériel nécessaire à sa réalisation.

Elle sera disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour toutes les personnes désireuses de déposer ou d'emprunter des livres, bandes dessinées, livres pour enfants, adolescents et adultes,

La Ville de Namur a accueilli positivement cette initiative et a

autorisé la fixation de cette boîte à livres sur le bâtiment communal. Jean-Jacques Roman s'est engagé à la maintenir en bon état et à y attacher beaucoup d'attention.

LE P'TIT
CABARET



TEMPLoux

Salle Saint-Hilaire
(rue Lt-CI Maniette, 5)

P.A.F.
10 €

SAM 24 JUIN 2023

VINCENT ANTOINE & DENIS VERNIMMEN

Le duo Antoine Vernimmen existe maintenant depuis une quinzaine d'années. Vincent Antoine et Denis Vernimmen sont tous deux professeurs au Conservatoire de Namur et à l'IMEP.

Ils nous emmènent dans un voyage musical où se mêlent deux passions: **le Jazz** et **Claude Nougaro**. Les choses sont simples: on se laisse aller à redécouvrir des standards de jazz et les merveilleuses créations du poète toulousain.



BAR 20H - CONCERT 20H30 - PAF 10 EUROS



Réservations souhaitées : cabaret@temploux.be
ou Jean-Luc Sechehaye : 0475 44 86 96





Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPOUX



ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation OFFERTE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

L'espace *Coiffure*



Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPOUX



Une nouvelle jeunesse pour l'avion du Paraclub

Deux ans seulement après l'acquisition de son nouvel avion, un Cessna C208 immatriculé FGHGZ, le club de parachutisme de Namur est fier d'annoncer la modernisation de celui-ci.

L'appareil a en effet subi, durant les premiers mois de 2023 et en plus de son habituelle maintenance hivernale, de nombreux travaux d'amélioration portant principalement sur le moteur, l'hélice et certains instruments de navigation.

Ces investissements conséquents ont un but double pour le club : continuer à fournir aux membres les meilleurs services et les équipements les plus sûrs pour la pratique du parachutisme sportif tout en faisant attention à l'impact environnemental de l'activité.

« La nouvelle turbine nous permet de quitter les abords de l'aérodrome plus rapidement et de monter en altitude plus facilement, ce qui augmente notre flexibilité opérationnelle et améliore l'expérience de nos membres. La nouvelle hélice à 5 pales, quant à elle, est plus performante en termes de réduction des nuisances sonores (76,1db contre 83,5 précédemment), ce qui est important pour notre cohabitation avec les riverains de l'aérodrome et les communes avoisinantes. »



 J. Soudant

Présidente CERPSN 2023

Des travaux supplémentaires de modernisation des instruments de navigation, de réfection électrique, de retouches cosmétiques et de maintenance complètent la cure de jouvence du FGHGZ, promettant une belle deuxième jeunesse à cet avion qui arpente le ciel européen depuis la fin des années 80.

L'appareil (modifié par Icarus Aerotechnics à Gap-Tallard) était de retour à Temploux de le 17 mai 2023, prêt à embarquer ses premiers parachutistes dès le lendemain ma:n.

Intéressés par un saut en parachute ou simplement pour plus d'informations sur le club et ses activités, n'hésitez pas à consulter le site web: www.paraclubnamur.be

BROCANTE de TEMPLLOUX



19-20 AOUT 2023

Chaussée de Namur, 202 - 13500 TEMPLLOUX
tél. 081773 44 04

TEMPLLOUX-SEI - 15 81 54

BROCANTE

Le traditionnel concours autocollant annonçant la brocante débute le lundi 12 juin.



TEMPLLOUX

Apposez cet autocollant (que vous recevrez bientôt dans votre boîte aux lettres) sur votre véhicule et gagnez de magnifiques lots qui vous seront annoncés dans Temploux infos de juillet.

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › Organisation complète de funérailles
- › Funérariums et salle de réception climatisés
- › Agréé toutes compagnies d'assurance décès
- › Monuments et prévoyance funéraire
- › Tous services et fleurs en soies

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)

Le livre du mois



VIVRE VITE - Brigitte Giraud

Ed. Flammarion, 2022, 208 pages.

Née en 1960 en Algérie, Brigitte Giraud a grandi aux environs de Lyon, avant de s'installer dans cette ville. Libraire, journaliste, elle écrit, et commence à publier en 1997. Elle obtient différents prix avant de recevoir en 2022 le prix Goncourt pour son roman *Vivre vite* après une compétition serrée avec *Le mage du Kremlin* de Guiliano Da Empoli.

Le roman

Nous connaissons ces livres où le lecteur peut régulièrement choisir entre différentes hypothèses de lecture et construire ainsi le récit qu'il lit. Comme ces romans, la vie est faite d'une succession de petits ou grands choix qui en déterminent le déroulement, jusqu'à l'échéance finale. Pourquoi ces choix s'enchaînent-ils parfois inexorablement sans prise de conscience de ce déterminisme ?

Y aurait-il eu moyen d'éviter les issues tragiques ? Cette question taraude Brigitte Giraud depuis qu'en 1999, elle a perdu son mari dans un accident de moto. Pour s'en libérer, elle revient sur les bifurcations qui ont conduit à cette issue fatale. Si les choix avaient été autres, son mari ne serait pas mort. Alors pourquoi... ?

Les 21 chapitres du livre interrogent les micros choix qui ont préparé l'issue fatale.

1. Si je n'avais pas voulu vendre l'appartement
2. Si mon grand-père ne s'était pas suicidé
3. Si je n'avais pas visité cette maison
4. Si nous n'avions pas demandé les clés à l'avance
5. Si je n'avais pas téléphoné à ma mère
6. Si mon frère n'avait pas pris soudain une semaine de vacances
7. Si j'avais accepté que notre fils parte en vacances avec mon frère
8. Si mon frère n'avait pas eu un problème de garage
9. Si je n'avais pas changé la date de mon déplacement chez mon éditeur à Paris

....

Qu'en penser ?

Dans un récit facile et agréable à lire, Brigitte Giraud pose des questions philosophiques fondamentales. Quelle prise de conscience des choix de chaque instant pouvons-nous avoir ? L'enchaînement instantané des instants permet-il de choisir ce que l'on fait ? Des choix, faits aveuglément, nous entraînent cependant inexorablement... Dès lors qu'est une liberté non consciente d'elle-même et qu'est cette vie qui nous entraîne malgré nous, cette vie où les choses arrivent sans que nous le voyions, sauf quand il est trop tard ?

Dans le livre, ces questions ne sont pas abordées de manière conceptuelle, mais à travers le vécu de l'auteure, dans les liens entre les faits. Elle dissèque l'enchaînement des faits, à partir de ses souvenirs, de ses sentiments. Elle n'hésite pas à s'interroger sur sa part de responsabilité lorsqu'elle a fait, ou omis de faire telle ou telle chose. Le récit est ainsi proche de nous et accrochant.

Ce retour sur le passé est aussi une façon pour Brigitte Giraud de se remettre en présence de son mari, de se le réapproprier et de surmonter sa culpabilité.

Aurait-il été possible de casser l'enchaînement des hasards qui ont conduit à l'accident, ou est-ce précisément le destin qui s'y est glissé ? La réponse n'est pas donnée, mais le titre *Vivre vite* suggère en creux qu'en vivant plus lentement, dans la pleine conscience de l'instant, les choix sont plus conscientisés laissent moins de prise au hasard...



 *Philippe Laoureux*

LA SALLE SAINT-HILAIRE

renseignements et réservations

0472/03.87.35



YBERA
PARIS

Chaussée de Nivelles, 274

081/34.34.71
mardi au samedi
Service à domicile
0476/88.45.48

Nouveau!
lissage brésilien,
Botox capillaire

CELINE G.
Art Coiffure



ACHAT / VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION

- Reprise de l'ancien véhicule
- Courtier de crédit agréé FSMA (financement sur place)
 - Service de dépôts - vente (parking fermé, sécurisé) pour voiture / camionnette / camping-car / etc.
 - Véhicules garantis

Confiez la vente de votre véhicule à un professionnel

AUTOP CARS | route de Spy, 5 | 5020 Temploux
0477 81 92 37 - www.autopcars.be - info@autopcars.be

Rudi REMACLE

**Courtier
en assurances**

Auto
Incendie - vol

Vie privée

Epargne-pension

Protection juridique

Assurance-vie

Gestion des sinistres

Hospitalisation

Assurances
professionnelles

Placements.

**Rue Carrière Garot, 15
à Temploux**

081/56 69 86 ou

081/56 77 19

rudi@bureauremacle.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS

